

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [À propos de la CSFO](#) > [Bulletins de la délivrance de permis](#) > [2015](#) > G-03/15

Modifications relatives aux permis – Deuxième trimestre de 2015

Bulletin

N^o G-03/15

-Généralités

REMARQUE : Les bulletins affichés sur le présent site Web sont fournis à titre de référence historique seulement. Les renseignements contenus dans ces bulletins étaient exacts en date de leur publication, mais peuvent en tout temps être modifiés ou remplacés par des bulletins plus récents.

Toute ordonnance émise à l'égard du titulaire d'un permis reflète une situation survenue à un moment donné. Le statut d'un titulaire de permis peut changer. Le lecteur est invité à vérifier le statut du permis d'une personne ou d'une entité sous [Liaison Permis](#) au site Web de la CSFO. On peut également communiquer directement avec la personne ou l'entité concernée afin d'obtenir de plus amples renseignements ou plus de précisions au sujet des événements à l'origine de l'ordonnance.

Ces bulletins peuvent inclure des formulaires qui ne sont plus à jour ou exacts. Le lecteur est invité à visiter la rubrique des [formulaires](#) du site Web de la CSFO pour s'assurer d'utiliser la version la plus récente d'un formulaire.

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie les renseignements suivants sur des modifications apportées à des permis au cours du deuxième trimestre de 2015, soit du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015 :

- Statistiques sur les décisions visant les demandes de permis et de renouvellement de permis;
- Demandes de modification et d'annulation de permis;
- Statistiques sur les autres services de la CSFO liés aux permis et services connexes.

Les modifications touchent des particuliers et des organismes des secteurs des services financiers qui relèvent de la CSFO : assurances, credit unions et caisses populaires, coopératives et courtage d'hypothèques. On peut obtenir des renseignements généraux sur les régimes de retraite, un autre secteur des services financiers qui relève de la CSFO, en consultant le site Web de la CSFO : www.fsco.gov.on.ca.

[Sociétés d'assurance](#)

(selon la date d'entrée en vigueur)

Nouveaux permis	Date d'entrée en vigueur
XL Specialty Insurance Company - La société a un permis pour les catégories suivantes : accidents et maladie, aviation, automobile, chaudière et machines, crédit, responsabilité civile, marine, biens et sûretés. - Territoire de constitution : permis fédéral - Personne-ressource en Ontario pour XL Specialty Insurance Company : Cindy L. Guyatt, agente principale 100, rue Yonge, bureau 1200 Toronto (Ontario) M5C 2W1 Tél. : (416) 928-8561 Télec. : (416) 928-8858	25 mai 2015
Permis annulés	Date d'entrée en vigueur
TIG Insurance Company - La société a cessé ses activités. - Elle n'a pas de passif résiduel. - La libération de l'actif au Canada et la révocation du permis fédéral ont été émises par le Bureau du surintendant des institutions financières en date du 24 avril 2015.	6 mai 2015
Modifications de permis	Date d'entrée en vigueur
Les assureurs ci-dessous ont apporté des modifications à leurs permis :	
Échelon, Compagnie d'Assurances Générales La dénomination de la société a été remplacée par Échelon Assurance et, en anglais, Echelon Insurance.	24 avril 2015
Darwin National Assurance Company La dénomination de la société a été remplacée par Compagnie d'Assurance de Spécialité Allied Word et, en anglais, Allied World Specialty Insurance Company.	25 mai 2015
Trisura Guarantee Insurance Company/Compagnie D'assurance Trisura Garantie Nouvelle catégorie : Grêle	19 juin 2015

Statistiques concernant les permis

Les statistiques suivantes portent sur l'examen par la CSFO des demandes courantes de permis d'assurance et de services connexes. Sauf indication contraire, tous les chiffres indiqués représentent le nombre de demandes reçues ou en cours de traitement ou le nombre de documents délivrés.

Agents d'assurance et experts d'assurance

Du 1er avril 2015 au 30 juin 2015

Type de demande	Nouveaux permis	Permis renouvelés
Permis d'agent – particuliers ¹	1 942	4 640
Permis d'agent – sociétés	116	516
Permis d'expert – particuliers ¹	4	1 233
Permis d'expert – sociétés	0	93

¹ La CSFO examine les demandes de permis d'agent d'assurance et délivre les permis dans son délai standard de cinq jours ouvrables si la demande est complète à la réception et que l'aptitude n'est pas en cause. Au cours du trimestre, 99 % de ces demandes ont été traitées et un permis a été livré dans un délai de cinq jours ouvrables.

Contrats individuels à capital variable

Du 1er avril 2015 au 30 juin 2015

Demandes reçues	Documents délivrés	En attente
10 (6 en cours de traitement depuis le 1 ^{er} trimestre)	12 (2 demandes retirées)	2

Les notices explicatives concernant les contrats individuels à capital variable remises par les sociétés d'assurance font l'objet d'un examen visant à déterminer leur conformité aux exigences de la Loi sur les assurances et du Règlement de l'Ontario 132/97.

Veuillez noter qu'aux termes du Règlement de l'Ontario 132/97, l'assureur doit déposer toute modification (importante ou non) concernant un contrat individuel à capital variable auprès du surintendant.

Il faut déposer au moins une fois par an les notices explicatives des contrats individuels à capital variable, même en l'absence de changement important, conformément au Règlement de l'Ontario 132/97.

Fournisseurs de services

Du 1er avril 2015 au 30 juin 2015

Type de permis	Permis délivrés	Permis délivrés sous condition(s)	Permis retirés
Entreprise à propriétaire unique	88	0	18
Société de personnes	149	3	14
Société de personnes	11	1	3
Total	248	4	35

Coopératives

Du 1er avril 2015 au 30 juin 2015

Type de demande	Traitement en cours le 1er avril 2015	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traitement en cours le 30 juin 2015	Nombre moyen de jours avant la délivrance ²
Certificats de statut	0	28	28	28	0	0	2
Prospectus	5	6	2	7	1	3	25
Statuts de modification	2	2	2	4	0	0	11
Statuts de dissolution / Ordonnance d'annulation	0	1	1	0	0	1	-
Statuts constitutifs	2	9	6	8	0	3	10
Changement important	0	1	0	0	1	0	0

2 Le calcul du délai moyen (en nombre de jours) de publication est fondé sur le nombre de jours ouvrables à partir de la date originale de réception de la demande.

Credit unions et caisses populaires

Du 1er avril 2015 au 30 juin 2015

Type de demande	Traitement en cours le 1er avril 2015	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traitement en cours le 30 juin 2015	Nombre moyen de jours avant la délivrance ³
Attestation de statut	0	7	7	7	0	0	2
Prospectus	1	3	0	1	0	3	41
Statuts de modification	0	5	3	5	0	0	7
Statuts de dissolution	5	13	11	16	0	2	23

3 Calculé sans tenir compte du temps de réponse de la société.

Personnes exerçant le courtage d'hypothèques

Du 1er avril 2015 au 30 juin 2015

Type de permis	Type de demande	Nombre de permis livrés
Courtier en hypothèques ¹	Nouveau	24
	Renouvellement	0
Agent en hypothèques ¹	Nouveau	795
	Renouvellement	0

1 La CSFO examine les demandes de permis de courtier et d'agent et délivre les permis dans son délai standard de cinq jours ouvrables si la demande est complète à la réception et que l'aptitude n'est pas en cause. Sur ces demandes, 99 % ont été traitées et un permis a été livré dans un délai de cinq jours ouvrables.

Entreprises exerçant le courtage d'hypothèques**Du 1er avril 2015 au 30 juin 2015**

Type de permis	Type de demande	Traitements en cours le 1er avril 2015	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Demandes retirées	Traitements en cours le 30 juin 2015	Nombre moyen de jours avant la délivrance
Courtage hypothécaire	Nouveau	4	36	7	25	6	9	12
Courtage hypothécaire de maison de courtage	-	6	15	14	19	0	2	13
Administrateur d'hypothèques	Nouveau	2	5	1	4	2	1	22
Administrateur d'hypothèques de maison de courtage	-	0	1	1	1	0	0	6

Shonna Neil

Directrice

Direction des permis

Division de la délivrance des permis et de la surveillance des pratiques de l'industrie

Commission des services financiers de l'Ontario

Le 14 octobre 2015